

Unité inter-départementale Haute-Garonne-Ariège
4 avenue Didier Daurat - CS 40 331
cedex
31776 Colomiers

Colomiers, le 16/01/2025
Le Directeur
à
Monsieur le Directeur
SARL ELEVAGE DU FORMANS
3501 Route en biasse
31000 Toulouse

Bordereau de transmission d'un rapport de visite d'inspection

Affaire suivie par : Affalah EHOUAN
Téléphone : 0123456789
Courriel : affalahprincella.ehouan@cgi.com
Références : RT56
Code AIOT : 0006105210
Pièce jointe :

- Rapport de l'inspection du 14/02/2024

Monsieur le Directeur,

L'inspection des installations classées s'est rendue le 14/02/2024 sur le site implanté 3501 Route en biasse 31000 Toulouse afin de procéder à une visite d'inspection.

En application des articles L. 171-6 et L. 514-5 du Code de l'environnement, vous voudrez bien trouver ci-joint une copie du rapport établi par l'inspection et transmis à Madame la Préfète à la suite de cette visite.

Je vous invite à prendre connaissance avec la plus grande attention des constats établis et des suites administratives éventuellement proposées par l'inspection. Vous voudrez bien me faire parvenir les éléments de réponses et les justificatifs attendus, selon les délais précisés dans le rapport.

La partie de ce rapport intitulée « Contexte et constats de l'inspection » sera publiée sur le site Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr/>). En tant que de besoin, vous pouvez informer l'inspection des installations classées des données que vous considérez non publiables pour des raisons de confidentialité ou de secret de fabrication.

L'inspection des installations classées examinera la recevabilité de votre demande, masquera uniquement les données retenues comme confidentielles et procédera à la publication.

Je vous invite à formuler vos observations sur cette correspondance et sur le rapport dans le délai

de 15 jours. Sans retour de votre part dans ce délai, il sera considéré que vous n'avez pas d'observations.

Il convient de vérifier la police affichée après la validation SARI

Dans le cadre de l'inspection et des constats établis, une mise en demeure a été proposée à Madame la Préfète. Vous trouverez ci-joint le projet d'arrêté préfectoral de mise en demeure. Vous veillerez à transmettre, sous un délai de 15 jours, vos observations sur ce projet de mise en demeure.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur,

CONTEXTE VALIDATION

Validé le
16/01/2025 à 15:17:00
EHOUAN Affalah